



Changement de règlement pour l'édition 2017 des Championnats jurassiens par équipe écolier.

1. Diminution du nombre de catégorie.

Lors de son assemblée générale, l'AJJ a décidé de passer de 11 à 9 catégories. En effet, les catégories moins 55kg et moins 60kg sont supprimés.

Les 9 catégories sont donc : **-26/-28/-30/-33/-36/-40/-45/-50/+50**

2. Interdiction de monter un -50kg chez les +50kg

Pour des raisons de sécurité il est interdit de monter un écolier en plus de 50 kg.

Il faut également rester vigilant sur les plus de 50, afin que les plus lourds fassent attention au plus petits. Faire un petit rappel avant la pesée.

3. Réglementation au niveau des filles

Les filles pouvaient descendre d'une catégorie à partir de moins 50 Kg. Dans le nouveau règlement les filles de plus de 50 Kg ne peuvent pas descendre de catégorie. Il est par contre possible de descendre d'une catégorie les filles de moins 50 Kg et de moins 45 Kg. Les filles de moins 50 kg peuvent donc combattre en moins 45 kg et les filles de moins 45 kg peuvent donc combattre en moins 40kg.

Le présent règlement entre en vigueur à partir du premier tour des championnats jurassiens par équipe écolier 2017. Il est provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale où d'éventuelles modifications pourront être apporter.